

UN QUÉBEC ENGAGÉ POUR L'INCLUSION, LE RESPECT DES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL
DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
ET LA TRANSPHOBIE 2023-2028



Cette publication a été réalisée par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie et le Secrétariat à la condition féminine.

Une version de ce document est disponible en ligne à Quebec.ca.

Pour plus d'informations

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6

Téléphone : 418 643-9052
Télécopieur : 418 643-4991
Courriel : blcht@blcht.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Décembre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-95709-6 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

BLCHE-23-111

MOT DE LA MINISTRE

Je suis très fière de présenter, à titre de ministre chargée de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, le nouveau Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028, qui témoigne d'un engagement profond du gouvernement du Québec envers les droits, la dignité et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Depuis près de deux décennies, le Québec a fait des pas de géant dans la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ+. Malgré les avancées que nous avons faites, l'actualité nous montre qu'il reste du travail à faire.

Les personnes LGBTQ+ continuent de subir de la discrimination, de l'intimidation et du harcèlement, souvent dans des espaces qui devraient être sécuritaires, tels que les écoles, les lieux de travail et l'espace public. De plus, les crimes haineux basés sur l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre persistent. Ces réalités sont inacceptables dans une société qui prône l'égalité, l'ouverture et le respect.

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 poursuit l'engagement du gouvernement à réduire les inégalités et la violence visant les personnes LGBTQ+. Il cherche à répondre aux besoins des communautés LGBTQ+, tout en renforçant les efforts pour prévenir et contrer les thérapies de conversion. Ce plan d'action, élaboré en étroite consultation avec les communautés LGBTQ+ et les spécialistes du domaine, comprend 44 mesures concrètes. Elles visent à reconnaître et à respecter la diversité sexuelle et de genre et à renforcer les milieux communautaires et la cohérence des actions gouvernementales.

Ensemble, nous pouvons, et nous allons, continuer de faire du Québec un endroit ouvert et accueillant.



Martine Biron

Ministre responsable de la Condition féminine, chargée de la lutte contre l'homophobie et la transphobie



REMERCIEMENTS

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 résulte de la collaboration soutenue entre plusieurs ministères et organismes (M/O) gouvernementaux et spécialistes des défis et des besoins des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Nous remercions les organismes des communautés LGBTQ+, les organismes communautaires impliqués dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie, de même que les spécialistes du milieu de la recherche sur la diversité sexuelle et de genre. Les réflexions et les recommandations avisées qu'ils ont communiquées par le biais du comité consultatif du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) du Secrétariat à la condition féminine (SCF) ou des consultations ministérielles sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie ont fortement inspiré le contenu du présent plan d'action.

Nous exprimons parallèlement notre reconnaissance aux M/O gouvernementaux impliqués dans le plan d'action actuel, de même que leurs partenaires. Leur engagement à développer une vision et à mettre en œuvre des actions qui visent le bien-être et le respect des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre, à l'intérieur comme en dehors du présent plan, est fondamental.

Il va sans dire que l'apport de toutes et de tous a été déterminant dans la conception d'actions structurantes qui répondent aux difficultés émergentes ou persistantes liées à l'homophobie et à la transphobie, auxquelles sont confrontées les personnes LGBTQ+ du Québec.

MINISTÈRES ET ORGANISMES PARTENAIRES DU PLAN D'ACTION

SIGLES OU ACRONYMES	MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
BLCHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (Secrétariat à la condition féminine)
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MFQ	Ministère des Finances du Québec
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ	Ministère de la Justice du Québec

SIGLES OU ACRONYMES	MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTO	Ministère du Tourisme
MTRAV	Ministère du Travail
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OPQ	Office des professions du Québec
RQ	Revenu Québec
SAJ	Secrétariat à la jeunesse (ministère de la Culture et des Communications)
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SQRC	Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (ministère du Conseil exécutif)
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministère du Conseil exécutif)

AUTRES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES OU ACRONYMES	DÉFINITION
CR-DSPG	Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres
DEC	Directeur de l'état civil
ENPQ	École nationale de police du Québec
INESS	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, trans, queers, et autres
M/O	Ministères et organismes
PME	Petites et moyennes entreprises
Programme DUC	Programme de déclaration uniforme de la criminalité
QADA	Québec ami des aînés
RMR	Région métropolitaine de recensement
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
SAVIE-LGBTQ	Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer
UQAM	Université du Québec à Montréal
WPATH	World Professional Association for Transgender Health



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Bilan et perspectives	3
Objectifs généraux	4
Orientations	4
Complémentarité des actions	5
Renforcement de la capacité d'action gouvernementale du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie et sa pérennisation	5
Amélioration du financement et consolidation du rôle clé des organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie	6
Actualisation de la compréhension des réalités des personnes trans ou non binaires	7
Orientation 1 – Reconnaissances de la diversité sexuelle et de genre	8
Mesures	9
Initiatives, politiques et plans d'action en cours	12
Orientation 2 – Respect et exercice des droits	14
Mesures	15
Initiatives, politiques et plans d'action en cours	17
Orientation 3 – Renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+	18
Mesures	19
Initiatives, politiques et plans d'action en cours	22
Orientation 4 – Accès aux services publics et adaptation de ceux-ci	24
Mesures	25
Initiatives, politiques et plans d'action en cours	28
Orientation 5 – Renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions	30
Mesures	31
Initiatives, politiques et plans d'action en cours	33

Gouvernance	34
Coordination du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie	34
1. Comité stratégique	34
2. Comité de coordination et réseau de personnes répondantes interministériel	35
3. Comité consultatif	35
Suivi et évaluation	35
Conclusion	36
Annexes	37
ANNEXE 1 : Consultations ministérielles	37
ANNEXE 2 : Tableau synoptique du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028	38

INTRODUCTION

Depuis 45 ans, le gouvernement du Québec, en s'appuyant sur une forte mobilisation citoyenne, s'illustre sur la scène internationale comme un des chefs de file en ce qui concerne la reconnaissance des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Rappelons notamment que la *Charte des droits et libertés de la personne* interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle depuis 1977, et sur l'identité ou l'expression de genre depuis 2016. Les conjoints de même sexe ont, depuis 1999, les mêmes droits et privilèges que ceux dont bénéficient les conjoints hétérosexuels. Les couples de même sexe peuvent aussi avoir recours à l'union civile depuis 2002 et se marier depuis 2005. De plus, les personnes trans majeures peuvent, depuis 2015, obtenir des documents d'état civil correspondant à leur identité de genre sans avoir à subir de chirurgies de réassignation sexuelle, et les personnes non binaires peuvent, depuis 2022, inscrire sur ces documents une mention du sexe correspondant à leur identité de genre, soit la mention du sexe « X »¹.

En 2009, le gouvernement adoptait la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie. Pour concrétiser ses objectifs, il rendait public, en 2011, le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016, *Ensemble vers l'égalité sociale : l'unité dans la diversité*.

Afin de consolider et d'élargir les acquis, le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022, *Pour un Québec riche de sa diversité*, était rendu public le 17 mai 2017. Ce plan d'action comportait cinq orientations : ouverture à la diversité sexuelle, respect des droits et soutien des personnes de minorités sexuelles, création de milieux sécuritaires et inclusifs, adaptation des services publics ainsi que cohérence et efficacité des actions.

Pour appuyer la [Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre](#) (RLRQ, chapitre-P 42.2.), le Québec a élaboré et mis en œuvre le Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023. Le présent plan prend le relais en intégrant plusieurs actions qui permettront de continuer à prévenir et à contrer les thérapies de conversion.

Si des progrès notables ont été faits au Québec, l'égalité de fait des personnes de la diversité sexuelle et de genre n'est pas acquise. Dans la pratique, les personnes LGBTQ+ font encore face à des préjugés et des stéréotypes et, en conséquence, elles peuvent être victimes de discrimination, voire d'actes haineux. De plus, la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre est souvent aggravée par d'autres formes de discrimination. Les efforts consentis doivent donc être maintenus et accentués pour lutter efficacement contre l'homophobie et la transphobie, et ainsi atteindre véritablement la reconnaissance, le respect des droits et le bien-être de toutes les personnes LGBTQ+ du Québec.

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 est le principal moyen par lequel l'État québécois renouvelle son engagement à répondre adéquatement et de manière concertée aux besoins des personnes LGBTQ+, de sorte qu'elles puissent jouir d'une véritable égalité.



1. Voir la chronologie de l'évolution des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre au Québec et au Canada à partir de la page [Publications | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

TERMINOLOGIE

Le [lexique sur la diversité sexuelle et de genre sur Québec.ca](https://www.quebec.ca/lexique) définit les principaux termes utilisés actuellement lorsqu'il est question de diversité sexuelle et de genre. Les expressions « personnes de la diversité sexuelle et de genre » et « personnes LGBTQ+ » sont utilisées ici pour désigner les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, non binaires, bispirituelles, intersexes, ainsi que les personnes qui utilisent une autre identification par rapport à leur orientation sexuelle, à leur identité ou expression de genre, ou à la diversité de leurs caractéristiques sexuelles. Le regroupement de ces diverses réalités sous une même désignation ne signifie pas que ces personnes vivent les mêmes défis, mais traduit le fait qu'elles peuvent subir des préjugés et de la discrimination dans une société où prédominent les normes de l'hétérosexualité et une identité de genre cisgenre binaire.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le bilan quinquennal du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 et le bilan 2022-2023 du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023 rendent compte des actions gouvernementales réalisées et du travail à poursuivre. Bien que les sondages² menés par le BLCHT montrent que l'ouverture à la diversité sexuelle et de genre s'est accrue régulièrement depuis 2013, des données d'enquête confirment que les personnes LGBTQ+ sont encore disproportionnellement touchées par des violences de multiples formes³⁻⁴⁻⁵⁻⁶⁻⁷.

Les recherches et les consultations⁸ révèlent que l'ouverture à la diversité sexuelle, le respect des droits, le soutien offert aux personnes de la diversité sexuelle et de genre, la création de milieux sécuritaires et inclusifs et l'adaptation des services publics sont toujours nécessaires pour s'approcher d'une égalité de fait.

C'est à ces défis que répond le présent plan d'action, qui se démarque à plusieurs égards. D'emblée, il mobilise un nombre important de M/O partenaires et consacre à sa mise en œuvre des investissements presque deux fois plus importants que le plan d'action précédent. Il vise la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans des milieux déjà investis et de nouveaux milieux dans l'ensemble du Québec, ainsi qu'auprès de certains groupes particuliers de la diversité sexuelle et de genre moins ciblés par le passé, tout en soutenant et reconnaissant pleinement l'apport des organismes communautaires du milieu LGBTQ+.



2. SOM, *Évaluation de la campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie, Rapport final présenté au ministère de la Justice du Québec*, juillet 2013; INFRAS, *Enquête téléphonique sur la perception et les attitudes de la population québécoise à l'égard des réalités LGBT*, Rapport réalisé pour le ministère de la Justice du Québec, 1^{er} mai 2017; INFRAS, *Sondage post-campagne publicitaire volet 2 : homophobie et transphobie, Rapport final présenté au Secrétariat à la communication gouvernementale*, ministère du Conseil exécutif, Québec, 2020.
3. M. BLAIS, F. CANNAS AGHEDU, F. ASHLEY, M. SAMOILENKO, L. CHAMBERLAND et I. CÔTÉ, « Sexual orientation and gender identity and expression conversion exposure and their correlates among LGBTQI2+ persons in Québec », 2022 : e0265580, doi.org/10.1371/journal.pone.0265580.
4. ÉQUIPE DE RECHERCHE SAVIE-LGBTQ, *Infographies*, [En ligne], 2022. [savie-lgbtq.uqam.ca/infographies].
5. LÉGER MARKETING, *Étude sur le harcèlement en milieu de travail – automne 2021*, Rapport de recherche pour le compte de la Fondation Émergence et du Conseil du patronat du Québec, 2022.
6. G. DEMERS, « Les expériences sportives des athlètes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres », *Université Laval*, [En ligne], 2017. [sirc.ca/wp-content/uploads/2019/10/g_demers_kt_fr.pdf].
7. Statistique Canada, « Les crimes haineux déclarés par la police, 2021 », *Le Quotidien*, [En ligne], 22 mars 2023, p. 1. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/230322/dq230322a-fra.pdf?st=JQCWO8QQ].
8. Voir l'[annexe 1](#) pour plus de détails sur les consultations ministérielles menées dans le cadre des travaux d'élaboration du présent plan d'action.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif ultime du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 est d'améliorer la situation des personnes LGBTQ+ au Québec, en éliminant les obstacles à leur égalité de fait.

LE PLAN D'ACTION POURSUIT TROIS OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

1.

**Assurer la
stabilité et la
continuité de
l'intervention
communautaire
LGBTQ+**

2.

**Promouvoir le
respect des droits
des personnes
issues de la
diversité sexuelle
et de genre**

3.

**Améliorer
les pratiques
administratives
des services
publics**

Orientations

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 s'inscrit dans la foulée du plan d'action précédent et intègre des réalités sociales émergentes. Il met l'accent sur des priorités qui s'inscrivent dans cinq grandes orientations :

- 1 -** Reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre;
- 2 -** Respect et exercice des droits;
- 3 -** Renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+;
- 4 -** Accès aux services publics et adaptation de ceux-ci;
- 5 -** Renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions.



TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2023-2028	INVESTISSEMENTS SUR CINQ ANS (NOUVEAUX CRÉDITS)
Orientation 1 : Reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre	4,6 M\$
Orientation 2 : Respect et exercice des droits	1 M\$
Orientation 3 : Renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+	11 M\$
Orientation 4 : Accès aux services publics et adaptation de ceux-ci	1,5 M\$
Orientation 5 : Renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions	1,6 M\$
TOTAL	19,7 M\$
Pérennisation du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie	4 M\$
TOTAL GLOBAL	23,7 M\$

Complémentarité des actions

D'autres actions gouvernementales favorisent l'égalité de fait des personnes LGBTQ+ en complémentarité avec les 44 mesures⁹ nouvelles ou bonifiées du présent plan d'action. Certaines seront présentées à la suite des mesures de chaque orientation.

Renforcement de la capacité d'action gouvernementale du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie et sa pérennisation

Pour la première fois, le BLCHT bénéficiera d'un financement récurrent de 4 M\$ sur cinq ans. Ce soutien renforcera le rôle du BLCHT dans son mandat de coordination, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions gouvernementales pour lutter contre l'homophobie et la transphobie auprès de ses partenaires gouvernementaux et communautaires. Cette consolidation répond aux recommandations de maints organismes communautaires LGBTQ+ et à celles du rapport d'évaluation de la gouvernance du plan d'action antérieur (2017-2022).

9. Voir l'[annexe 2](#) pour visualiser le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 sous forme de tableau synoptique.



Amélioration du financement et consolidation du rôle clé des organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie

En réservant 11 M\$ des 19,7 M\$ de l'enveloppe budgétaire consacrée à la mise en œuvre du présent plan d'action pour les organismes communautaires impliqués dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie, le gouvernement du Québec reconnaît leur apport majeur et leur expertise pour assurer des services adéquats aux personnes LGBTQ+ ou confrontées à l'homophobie et la transphobie. L'encadré ci-dessous précise les quatre dispositifs par lesquels le BLCHT prévoit octroyer ce financement.

QUATRE DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE



L'aide complémentaire à la mission de certains organismes communautaires soutenus par le MESS ou le MSSS

Depuis 2013, le BLCHT accorde une aide complémentaire aux organismes communautaires LGBTQ+ relevant du MESS et du MSSS pour leur financement de base. Cette aide financière annuelle sera bonifiée pour favoriser leur bon fonctionnement et leur stabilité.



Le soutien offert à des initiatives de concertation régionale à entrée continue

Le BLCHT continuera d'accueillir tout au long de l'année des projets visant spécifiquement la concertation régionale. Les initiatives financées devront susciter la participation des instances locales et régionales et des partenaires du gouvernement aux efforts, objectifs et priorités gouvernementales pour contrer l'homophobie et la transphobie, notamment dans les régions plus éloignées du Québec, ou dans celles dépourvues d'organismes communautaires LGBTQ+.



Le soutien à des projets de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Le BLCHT poursuivra le financement de projets spécifiques à la lutte contre l'homophobie et la transphobie qui pourront être soutenus sur plus d'un an. Ces initiatives peuvent informer divers milieux des problématiques vécues par les groupes vulnérables à l'homophobie et à la transphobie, ou répondre à des besoins émergents, et les sensibiliser à ce sujet.

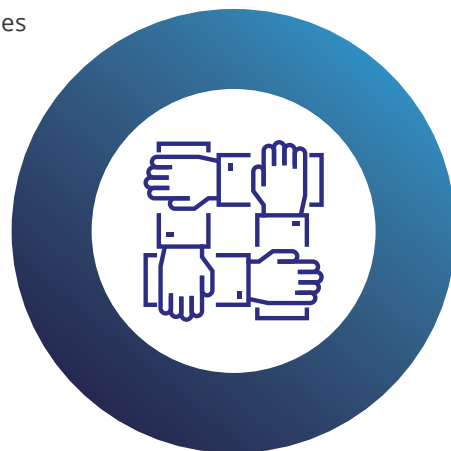


Le financement de projets de développement des capacités des organismes (nouveau)

Le BLCHT offrira dorénavant un soutien aux organismes des communautés LGBTQ+ pour réaliser des activités nécessaires au développement de leurs capacités, comme la mise en œuvre d'exercices de planification stratégique, la formation de bénévoles dont les membres des conseils d'administration, la formation continue des personnes intervenantes, l'élaboration de demandes d'aide financière ou d'ententes partenariales entre organismes, etc.

Actualisation de la compréhension des réalités des personnes trans ou non binaires

Le gouvernement du Québec a fait plusieurs gestes au cours des dernières années pour la reconnaissance et le respect des droits des personnes trans ou non binaires dans les différentes sphères de la société. Il n'en demeure pas moins que les réalités des personnes trans ou non binaires peuvent soulever certaines questions ou préoccupations qui nécessitent donc d'en actualiser la compréhension. Dans ce contexte, un Comité de sages a été annoncé et sera constitué par la ministre de la Famille. Il aura pour mandat de réaliser un état de la situation d'ici et d'ailleurs afin d'alimenter les réflexions du gouvernement du Québec. Le BLCHT suivra ces travaux dans le cadre de ses responsabilités, plus particulièrement dans le développement des activités gouvernementales liées au sujet.



ORIENTATION 1 – RECONNAISSANCES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

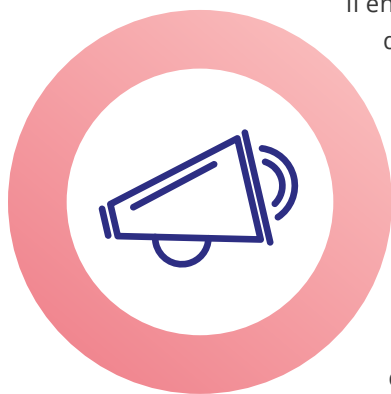
Objectif 1 : Mettre en œuvre des actions de sensibilisation grand public et adaptées aux divers milieux de vie

Objectif 2 : Prévenir et contrer la violence et les discours homophobes et transphobes

Cette orientation inclut des actions destinées à adopter des attitudes positives et des signes visibles d'ouverture qui contribuent à la bienveillance et au respect des personnes de la diversité sexuelle et de genre et qui renforcent l'établissement de relations sociales inclusives et égalitaires.

Des efforts seront encore consentis pour approfondir la connaissance et la compréhension des réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre par l'ensemble de la population québécoise, en prenant appui sur le succès des campagnes grand public déployées depuis 2011. En effet, le volet « Homophobie et transphobie » de la campagne de sensibilisation pour contrer la violence sous toutes ses formes, diffusé en 2019, a joint 44 % de la population québécoise, et 68 % des personnes exposées ont retenu qu'il fallait faire preuve de tolérance et d'ouverture à la diversité¹⁰. La campagne d'information et de sensibilisation contre les thérapies de conversion, active du 13 au 31 mars 2023, a également connu un taux de notoriété intéressant¹¹.

Des actions viseront aussi certains milieux ou groupes spécifiques de la population. Les familles, les milieux scolaires et les milieux sportifs sont, par exemple, souvent désignés comme des lieux d'intervention prioritaires par les organismes communautaires et les spécialistes des questions LGBTQ+.



Il en va de même pour le milieu de la culture, des communications et des médias, qui exerce un rôle majeur dans la reconnaissance des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre et la promotion de leurs droits. Les représentations de la diversité sexuelle et de genre produites et diffusées peuvent à la fois sensibiliser la population et l'informer sur les questions LGBTQ+, ou au contraire, la désinformer et alimenter l'exclusion et la haine. Les efforts doivent donc se poursuivre en encourageant notamment la production et la diffusion d'une offre culturelle à thématique LGBTQ+ qui contribue à valoriser la diversité sexuelle et de genre. De plus, la promotion de grands événements LGBTQ+, souvent recherchés par les touristes, favorise aussi l'inclusion des personnes LGBTQ+.

10. Pour plus d'informations, consultez les résultats de la mesure 1 du Bilan 2017-2022 du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 à partir de la page [Publications | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

11. Pour plus de détails, consultez les résultats de la mesure 1 du Bilan des résultats au 31 mars 2023 – Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion à partir de la page [Publications | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

Par ailleurs, il faut souligner que l'édification de relations harmonieuses et l'inclusion de toutes et de tous s'ancrent dans les milieux locaux et régionaux. À ce titre, les municipalités peuvent jouer un rôle non négligeable. Pour garantir des espaces et des services sécuritaires et inclusifs à leur personnel et leur population, les municipalités peuvent appuyer la mise en place d'initiatives d'inclusion pour les personnes LGBTQ+, plus à risque de discrimination, de harcèlement et d'exclusion. De plus, les collaborations et les partenariats qui dépassent les entités municipales pour créer ou consolider des espaces de vie communautaire et des services locaux et régionaux ont prouvé leur importance pour la qualité de vie des personnes LGBTQ+.

Finalement, de nouvelles initiatives doivent être prises par l'État québécois pour renforcer sa position de chef de file dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie, et ce, en tant que garant du respect des droits et libertés des personnes. Des efforts sont à consentir pour contrer l'homophobie et la transphobie sous toutes leurs formes, notamment les discours malveillants et discriminatoires envers les personnes LGBTQ+, le harcèlement, l'intimidation et la cyberintimidation, et toutes autres formes de violences fondées sur l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre. Ces violences homophobes et transphobes sont déjà une préoccupation du gouvernement, mais les propos tenus par les organismes LGBTQ+ lors des consultations ministérielles en janvier 2023 et l'actualité récente commandent qu'on y accorde toute l'attention nécessaire. En effet, il importe d'agir devant la recrudescence des propos homophobes, et surtout transphobes, qui prennent de plus en plus de place dans l'espace virtuel, médiatique et sur le terrain, et qui génèrent un sentiment d'insécurité accru chez les personnes des communautés LGBTQ+ et le personnel les desservant.



Mesures

1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation aux défis que comporte la diversité sexuelle et de genre, incluant les thérapies de conversion [Responsable : BLCHT]

Une stratégie de sensibilisation aux défis vécus par les personnes de la diversité sexuelle et de genre sera déployée. Une concertation des ministères et organismes publics ainsi que des organismes des communautés LGBTQ+ est à prévoir pour déterminer le ou les défis ciblés par cette stratégie et les moyens de communication à privilégier.

2. Faciliter l'accès aux artistes LGBTQ+ à la diffusion artistique [Responsable : MCC]

Une aide financière sera offerte aux regroupements d'artistes de la diversité sexuelle ou de genre, aux associations communautaires d'artistes, d'auteurs et d'autrices, de même qu'aux réseaux de diffusion désirant programmer un projet de tournée sur le territoire québécois (exposition en arts visuels, collection d'œuvres littéraires, cinématographiques ou musicales). Le travail artistique d'artistes, d'auteurs et d'autrices LGBTQ+ sera diffusé dans des lieux à déterminer, comme des centres d'exposition, des musées et des salles de spectacles.

3. Élaborer et mettre en œuvre une formation sur la diversité sexuelle et de genre à l'intention du milieu culturel [Responsable : MCC]

Une formation en ligne et des outils de sensibilisation adaptés au milieu artistique seront élaborés à l'intention des associations de producteurs et de diffuseurs, des diffuseurs et des producteurs. Cette formation vise à sensibiliser le milieu culturel à l'importance d'offrir des environnements de travail sécuritaires et plus inclusifs aux personnes LGBTQ+. Elle favorisera une meilleure compréhension des réalités et des préoccupations reliées à la diversité sexuelle et de genre et une attitude plus positive à l'égard des artistes LGBTQ+.

4. Assurer la prise en compte de l'homophobie et de la transphobie dans la révision et le développement d'outils de sensibilisation pour le réseau du loisir et du sport [Responsable : MEQ / Collaborateur : MES]

En collaboration avec des partenaires et des spécialistes du milieu du loisir et du sport, des outils de sensibilisation seront améliorés ou créés pour répondre aux besoins exprimés par les communautés LGBTQ+. Ces outils s'adresseront aux jeunes sportifs et sportives, aux adeptes d'activités de loisir, aux divers types d'intervenants et d'intervenantes en loisir et en sport, aux administrateurs, aux administratrices et aux parents. Sous forme de capsules Web, de vidéos, de balados, de dépliants ou d'affiches, ils seront diffusés notamment sur le Web et les réseaux sociaux. Ils contribueront à renforcer la promotion de valeurs positives dans la pratique des loisirs et des sports et à y contrer l'homophobie et la transphobie.

5. Sensibiliser le personnel des organismes communautaires Famille et des services de garde éducatifs à l'enfance à la réalité des familles issues de la diversité sexuelle et de genre [Responsable : MFA]

Les formations de sensibilisation à la diversité familiale subventionnées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 seront reconduites. Elles seront offertes aux membres du personnel œuvrant dans les organismes communautaires Famille et les services de garde éducatifs à l'enfance, en présentiel ou en mode virtuel, selon l'intérêt des personnes participantes. Le personnel sera mieux outillé pour intervenir auprès d'une multitude de familles qui, composées de parents de la diversité sexuelle et de genre, reflètent des réalités encore moins connues au sein de la population.

6. Rendre accessibles sur les sites Web gouvernementaux de l'information et des outils relatifs à la diversité sexuelle et de genre dans une perspective de promotion de la santé et du bien-être de la population, et en particulier des jeunes [Responsable : MSSS / Collaborateurs : MEQ et MES]

L'information et les outils mis en ligne sur les sites Web Quebec.ca et msss.gouv.qc.ca seront tenus à jour et bonifiés en fonction des créations de contenu et des occasions s'y rattachant, et ce, avec la contribution de partenaires clés, notamment des directions régionales de santé publique. L'information pourra être alimentée par la reprise du contenu de SEXOclik à la section « professionnels » du site du MSSS : SEXOclik est destiné à soutenir la réalisation d'interventions de qualité en matière de sexualité auprès des jeunes du primaire et du secondaire. Les contenus mis en ligne sur Quebec.ca s'adressent à la population générale, tandis que ceux sur msss.gouv.qc.ca sont destinés au personnel d'intervention du réseau de la santé et des services sociaux et à leurs partenaires intersectoriels, comme les organismes communautaires et le milieu de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

7. Sensibiliser les partenaires de l'industrie touristique aux réalités et aux préoccupations des personnes LGBTQ+ en contexte touristique [Responsable : MTO]

Des outils de sensibilisation sur les réalités et les préoccupations des personnes LGBTQ+ seront mis à la disposition des partenaires de l'industrie touristique (associations touristiques régionales, sectorielles et autres partenaires) et du personnel du MTO travaillant de près avec ces partenaires. Ces outils seront élaborés sous l'angle de la consommation de produits et de services touristiques et dans le contexte de main-d'œuvre diversifiée au sein de l'industrie touristique.

8. Sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux de la lutte contre l'homophobie et la transphobie [Responsable : MAMH / Collaborateur : BLCHT]

Le MAMH continuera de sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les défis liés à la population LGBTQ+, notamment en relayant des actualités Web tout au long de l'année. Une infolettre sera aussi transmise aux municipalités pendant le mois précédant la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai de chaque année. Par ailleurs, le MAMH a participé aux rencontres du Conseil québécois LGBT destinées à produire un guide de bonnes pratiques municipales. Ce guide a été relayé via les comptes Facebook et Twitter (X) du MAMH, et ce dernier restera disponible à collaborer pour d'éventuelles mises à jour.

9. Mettre sur pied un groupe de travail sur les violences et les discours homophobes et transphobes [Responsable : BLCHT]

Un groupe de travail formé de représentantes et représentants de ministères et organismes gouvernementaux, de chercheurs universitaires et d'organismes des communautés LGBTQ+ sera mis sur pied. Il aura pour mandat de fournir une expertise et de conseiller le BLCHT sur les enjeux de la montée de la violence et des discours haineux et anti-LGBTQ+, notamment sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les pistes d'intervention possibles. Pour ce faire, il analysera les principales problématiques actuelles et émergentes touchant le bien-être et la sécurité des personnes de la diversité sexuelle et de genre, dans l'ensemble du Québec. Il maintiendra à jour des connaissances sur les réalités vécues sur le terrain et en ligne, de même que des pratiques exemplaires. Il favorisera l'échange d'informations et pourra contribuer à la prise de décisions en la matière, le cas échéant.

Initiatives, politiques et plans d'action en cours

Plateforme Web SportBienetre.ca [Responsable : MEQ]

Cette bibliothèque virtuelle promeut un environnement sportif sain et sécuritaire pour les jeunes athlètes, incluant ceux de la diversité sexuelle et de genre. Par l'information, la sensibilisation et l'accompagnement qu'elle offre, la plateforme Web [SportBienetre.ca](https://sportbienetre.ca) aide les membres de la communauté sportive (athlètes, parents, entraîneurs, administrateurs et autres intervenants) à comprendre, à gérer et, surtout, à éliminer la violence en milieu sportif sous toutes ses formes, dont la violence homophobe et transphobe. La conception actuelle de ce guichet unique pertinent et populaire est analysée en vue d'une éventuelle refonte.

Capsules vidéo sur les thérapies de conversion au Québec [Responsable : BLCHT]

Mandatée par le BLCHT, la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a produit [cinq capsules de sensibilisation](#) sur les thérapies de conversion dans le cadre du [Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023](#) (mesure 3). Le contenu de ces capsules est tiré des résultats récents obtenus sur le sujet dans le cadre de l'enquête en ligne du projet de recherche partenariale Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans et queers (SAVIE-LGBTQ).

Programme d'études Culture et citoyenneté québécoise [Responsable : MEQ]

[Le programme Culture et citoyenneté québécoise](#), qui remplace le programme *Éthique et culture religieuse*, sera implanté dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires du Québec à partir de la rentrée scolaire 2024-2025. Il s'articule autour de trois finalités, c'est-à-dire de préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté québécoise, de viser la reconnaissance de soi et de l'autre et de poursuivre le bien commun. Le programme intègre formellement l'éducation à la sexualité. Certains concepts prescrits dans le programme au primaire et au secondaire permettent d'aborder des notions relatives à la diversité sexuelle et de genre (p. ex. stéréotypes sexuels et de genre, diversité des familles, identité de sexe et de genre, droits et discrimination liée au sexe et au genre, inégalités de sexe et de genre, orientation sexuelle, dimensions de l'identité), dans le cadre du développement de compétences de pensée critique (de type sociologique et éthique).



PRÉVENIR ET CONTRER LA CYBERINTIMIDATION ET LES DISCOURS HAINEUX HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Le 4 avril 2023, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion qui déplore la montée des propos haineux et discriminatoires envers les personnes de la communauté LGBTQ+ dans la sphère publique québécoise. Mains efforts pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation, notamment homophobe et transphobe, découlent de la mise en œuvre du [Plan d'action concerté pour prévenir et contrer la cyberintimidation 2020-2025](#), sous la coordination du MFA :

- Le MFA a créé sur [Québec.ca](#) une section Web consacrée à l'intimidation, laquelle est mise à jour de façon continue. De nombreux outils en lien avec l'intimidation et la cyberintimidation y sont proposés, dont certains abordent plus précisément l'intimidation et la cyberintimidation homophobe et transphobe ([mesure 1](#)).
- Le MFA déploie des moyens de communication actuels et adaptés aux différentes clientèles afin de les sensibiliser aux phénomènes de l'intimidation et de la cyberintimidation. Notons, à titre d'exemple, la campagne de sensibilisation « [La cyberintimidation, ça passe pas](#) », présentant des exemples concrets de comportements à éviter, tant chez les jeunes que chez les adultes ([mesure 17](#)).
- Par l'entremise de son programme « [Ensemble contre l'intimidation](#) », le MFA soutient financièrement des projets de prévention de l'intimidation ou la cyberintimidation et de lutte contre celles-ci, dont des initiatives visant les personnes de la diversité sexuelle et de genre, plus susceptibles d'en être victimes ([mesure 18](#)).
- Finalement, le MFA soutient l'actualisation de la [trousse média sur l'intimidation](#) de l'Institut national de santé publique du Québec en fonction des données les plus à jour. Une section de cette trousse numérique est consacrée aux personnes de la diversité sexuelle et de genre ([mesure 25](#)).
- Le MEQ, en collaboration avec le BLCHT, est responsable de la [mesure 10](#), qui vise à accompagner le milieu scolaire dans une [meilleure prise en compte de la diversité sexuelle ou de genre](#) et de la diversité des familles.
- Le BLCHT est responsable des [mesures 23 et 24](#). Elles sont respectivement destinées à documenter l'intimidation homophobe et transphobe en région, et à élaborer une trousse d'outils pour soutenir les divers milieux engagés dans la lutte contre l'intimidation à caractère homophobe et transphobe.



ORIENTATION 2 – RESPECT ET EXERCICE DES DROITS

Objectif 3 : Sensibiliser la population aux droits des personnes LGBTQ+

Objectif 4 : Renforcer l'exercice des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre

Les actions inscrites dans cette orientation contribuent à informer la population des droits des personnes LGBTQ+ et à la sensibiliser à ce sujet, à soutenir celles-ci dans l'exercice de leurs droits et à les guider vers les ressources appropriées. D'autres visent à mieux baliser certaines situations plus complexes ou émergentes, qui concernent notamment les droits des personnes trans et non binaires.

Les défis relatifs au respect des droits des personnes LGBTQ+ sont de deux ordres : la reconnaissance des actes homophobes et transphobes comme une atteinte aux droits de la personne et la capacité des personnes à faire valoir leurs droits.

Les actes découlant de préjugés et d'attitudes homophobes et transphobes ne sont pas toujours compris comme des atteintes aux droits de la personne. Les insultes, les blagues homophobes et transphobes, diverses formes d'intimidation et de cyberintimidation, de même que le harcèlement, notamment, peuvent être minimisés sous prétexte que ces paroles et ces actes seraient anodins.

De même, les pressions exercées sur les personnes LGBTQ+, notamment sur les personnes mineures, pour qu'elles changent d'orientation sexuelle, d'identité ou d'expression de genre, dans le cadre de thérapies de conversion, par exemple, sont des atteintes aux droits de la personne.

Les consultations ministérielles corroborent les résultats d'études récentes selon lesquelles bon nombre de personnes LGBTQ+ ne connaissent pas bien leurs droits et les recours qui s'offrent à elles en cas de discrimination, d'intimidation ou de gestes haineux¹². Plusieurs recours existent, selon la nature des gestes posés et le milieu où ils se sont produits (en public, en milieu scolaire, en milieu de travail ou autres). Il importe aussi d'améliorer la formation des acteurs du milieu sociojudiciaire aux enjeux vécus par les personnes de la diversité sexuelle et de genre pour défendre leurs droits, les représenter et les accompagner, en fonction de leurs besoins.

Les efforts d'information sur les droits et les mesures de soutien des personnes LGBTQ+ se poursuivront ou se mettront en place, le cas échéant. À titre d'exemple, les droits conférés en vertu des récentes lois québécoise et fédérale sur les thérapies de conversion et les recours possibles nécessitent d'être mieux connus.

12. É. Biland, J. Bouchard, K. Lavoie, I. Côté et M. Giroux. « Quelles expériences du droit et de la justice pour les parents LGBTQ+ qui se séparent ? », *Collection Débats et enjeux*, (9), Québec : Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale, [En ligne], 2021. [arucfamille.ulaval.ca/wp-content/uploads/2021/03/124943_Debats_et_enjeux-1.pdf].



L'INTERDICTION DES THÉRAPIES DE CONVERSION AU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec reconnaît les préjudices causés par les thérapies de conversion sur les personnes qui les subissent, soit majoritairement celles qui sont issues de la diversité sexuelle et de genre, ou en questionnement.

Il s'est engagé à prévenir et à contrer ces pratiques, notamment par l'adoption, le 9 décembre 2020, de la [Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre](#) (RLRQ, chapitre-P 42.2.). Conformément à l'article 14 de cette loi, le gouvernement du Québec a dévoilé le 10 décembre 2021 le [Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023](#) qui assure sa mise en œuvre.

Coordonné par le BLCHT, ce plan d'action est le fruit de la collaboration de 16 M/O gouvernementaux. Il comporte 18 mesures, articulées autour de quatre orientations, soit information et sensibilisation de la population; formation et sensibilisation des intervenantes et des intervenants; exercice des droits et soutien aux personnes exposées aux thérapies de conversion; et documentation de la situation.

Pour en savoir plus sur les thérapies de conversion et les recours accessibles aux victimes réelles et potentielles ou aux témoins de ces pratiques, consultez la page Web d'information et de sensibilisation consacrée aux thérapies de conversion sur [Québec.ca](#).

Mesures

10. Concevoir des outils de formation interactifs illustrant des scénarios en lien avec les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre

[Responsable : CDPDJ / Collaborateur : CNESST]

La CDPDJ élaborera des outils de formation, que les personnes apprenantes peuvent suivre à leur rythme, avec des scénarios pédagogiques sous forme de parcours. Ces outils illustreront de façon concrète différentes situations vécues par les personnes LGBTQ+, dont certaines en contexte de travail, et y intégreront des notions sur les droits et libertés reconnus par la Charte des droits et libertés de la personne. La CNESST collaborera à l'élaboration de l'un des parcours, soit celui lié au milieu de travail.

11. Créer des outils d'information sur les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre adaptés aux réalités des établissements de détention

[Responsable : CDPDJ / Collaborateurs : MSP et MSSS]

Deux outils d'information non numériques seront élaborés sur la question des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre dans les établissements de détention. Le premier s'adressera aux gestionnaires et au personnel, et le second aux personnes en détention. Les outils aborderont notamment le droit à l'égalité des personnes trans et des personnes non binaires que le personnel de ces milieux est amené à côtoyer de plus en plus. Le MSP sera interpellé pour contribuer au projet, notamment pour faciliter la diffusion des outils dans les milieux carcéraux.

12. Sensibiliser la population afin de la soutenir dans la reconnaissance du harcèlement au travail, notamment envers les personnes LGBTQ+, et ainsi lui permettre de mieux réagir [Responsable : CNESST / Collaborateur : CDPDJ]

Les outils et les informations existant sur la prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et les éléments pouvant aider à le reconnaître seront diffusés plus largement et enrichis au besoin. Certains messages viseront plus particulièrement les personnes LGBTQ+. La CDPDJ collaborera à l'enrichissement des contenus ainsi qu'à la production et la diffusion des messages destinés aux personnes LGBTQ+. Un outil de prévention sera aussi conçu afin d'aider les milieux de travail à identifier au sens de la *Loi sur les normes du travail* ce qu'est une conduite vexatoire, qui peut mener à du harcèlement.

13. Soutenir les employeurs, les travailleuses et les travailleurs présents dans les milieux de travail syndiqués et non syndiqués dans la prévention des violences et du harcèlement [Responsable : CNESST]

Afin de contribuer à la sensibilisation des milieux de travail quant aux risques psychosociaux liés au travail, la CNESST mettra en place des actions de promotion de la santé psychologique dans les milieux de travail. Des activités d'information et de sensibilisation seront réalisées auprès des employeurs, notamment de petites entreprises, ainsi que de leurs travailleuses et travailleurs, en abordant, entre autres, la violence et le harcèlement dont peuvent être victimes les personnes LGBTQ+. Des outils d'information et de sensibilisation seront publiés sur le site Web de la CNESST.

14. Former les acteurs du milieu sociojudiciaire sur les droits et les réalités des personnes LGBTQ+ [Responsable : MJQ / Collaborateur : CDPDJ]

Selon une recherche financée par le MJQ, de nombreux acteurs du milieu sociojudiciaire méconnaissent les réalités ainsi que les défis propres aux personnes et aux familles issues de la diversité sexuelle et de genre. Afin de favoriser l'inclusion, l'égalité et le respect des personnes LGBTQ+, les acteurs du milieu sociojudiciaire doivent être sensibilisés à leurs droits. Ainsi, le MJQ verra à promouvoir la formation virtuelle de la CDPDJ intitulée « *S'allier pour l'égalité des personnes LGBTQ+* ». Une bonification de cette formation sera également apportée afin d'outiller les acteurs sociojudiciaires dans la représentation ou l'accompagnement d'une clientèle LGBTQ+, en fonction de leurs besoins.

15. Développer un outil de sensibilisation pour défendre les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre en situation d'itinérance à l'usage des ressources d'hébergement [Responsable : MSSS / Collaborateur : BLCHT]

Un outil de sensibilisation pour défendre les droits des personnes LGBTQ+ en situation d'itinérance sera conçu à l'usage des ressources d'hébergement, en particulier les ressources d'hébergement d'urgence et celles en dépendance. Il s'adressera aux gestionnaires, aux personnes intervenantes ainsi qu'aux personnes usagères de ces ressources. Promu grâce à différentes stratégies de vulgarisation, de diffusion et de mobilisation des connaissances, il contribuera à alimenter le dialogue entre le milieu de l'itinérance, de la dépendance et le milieu LGBTQ+ sur les défis conjoints à leur lutte respective.

16. Propulser les voix francophones LGBTQ+ sur la scène internationale [Responsable : MRIF]

La mesure contribuera à renforcer le leadership francophone sur la scène internationale en matière de promotion des droits des personnes LGBTQ+. Elle fournira un accès amélioré des organisations LGBTQ+ francophones à travers le monde à des ressources adaptées à leurs priorités et à leurs besoins, notamment en soutenant la mission de l'organisme ÉGIDES – l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités. Diverses actions seront mises en œuvre pour mettre en valeur l'engagement du Québec envers l'avancement des droits des personnes LGBTQ+ et favoriser les collaborations avec des instances multilatérales, les gouvernements étrangers et les organisations de la société civile sur les droits des personnes LGBTQ+.

Initiatives, politiques et plans d'action en cours

Mesure du plan pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées : Reconnaître et agir ensemble, du MSSS [Responsable : CDPDJ]

La CDPDJ est responsable de la mesure 42 du [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027](#), qui consiste à déployer des actions qui permettront à son équipe d'intervention spécialisée en matière de lutte contre l'exploitation des personnes âgées de mieux tenir compte de la diversité sociale (incluant la diversité sexuelle et de genre) des personnes âgées dans le traitement des plaintes d'exploitation. Ce plan d'action présente en annexe des données complémentaires sur la problématique de la maltraitance chez les personnes âgées LGBTQ+.

Foire aux questions sur les thérapies de conversion [Responsable : CDPDJ]

Le 4 avril 2023, la CDPDJ a diffusé sur son site Web de [l'information sur les thérapies de conversion et les recours possibles](#) pour les personnes exposées à celles-ci (mesure 14 du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023). Elle expose notamment le mécanisme de plainte prévu à la *Charte des droits et libertés de la personne*, si la personne a été discriminée sur la base de son orientation sexuelle, son identité ou son expression de genre dans le cadre de ces pratiques.

Financement de projets déployés en 2023-2024 [Responsable : MJQ]

Par le biais du Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, le MJQ finance un programme d'information juridique et d'accompagnement pour les personnes LGBTQ+ offert par Interligne. Il soutient aussi la Clinique de justice sociale du Département des sciences juridiques de l'UQAM, laquelle dessert principalement des organismes communautaires LGBTQ+, pour développer de l'expertise et des outils liés à la production d'avis juridiques en contexte clinique, à partager sur une plateforme numérique. Finalement, par l'entremise de l'appel de projets 2022-2023 du [Programme de subventions pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles](#), le MJQ soutient un projet du Centre de solidarité lesbienne, dont l'objectif est de sensibiliser les femmes LGBTQ+, de même que les ressources communautaires LGBTQ+ et celles en violence conjugale, à la problématique de la violence dans les relations lesbiennes.

ORIENTATION 3 – RENFORCEMENT DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET DES RÉSEAUX DE SOUTIEN AUX PERSONNES LGBTQ+

Objectif 5 : Consolider l'appui à l'action communautaire LGBTQ+

Objectif 6 : Renforcer les réseaux de soutien des personnes LGBTQ+

Les mesures inscrites sous cette orientation contribueront à fournir une aide financière accrue et prévisible aux organismes communautaires LGBTQ+ soutenus par divers M/O dont les besoins de financement demeurent grandissants et en évolution, notamment ceux qui ont été récemment créés et qui sont encore en phase de développement.

Elles leur offriront le soutien nécessaire pour maintenir, consolider et améliorer leur offre de services d'écoute, d'information, de référence, de formation et de défense des droits des personnes LGBTQ+, dans un contexte où ils sont de plus en plus sollicités par de nombreux organismes privés et publics pour démystifier la diversité sexuelle et de genre.

Les actions proposées visent aussi à aider les organismes à déployer des projets répondant plus particulièrement aux besoins des personnes LGBTQ+, par exemple certains groupes sous-représentés qui sont souvent invisibilisés et nécessitent un soutien qui tienne compte de leur réalité propre : les personnes autochtones LGBTQ+ ou bispirituelles, les personnes âgées LGBTQ+, les personnes intersexes, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, les personnes immigrantes et réfugiées LGBTQ+, les personnes ayant subi des thérapies de conversion, etc.

Elles favoriseront aussi des initiatives de concertation qui répondent aux besoins des communautés LGBTQ+, notamment en dehors des grands centres urbains, où aucun ou peu d'organismes leur offrent des services adaptés, parfois sur de grands territoires¹³.

Elles comprennent également la conception et la diffusion d'outils susceptibles d'alimenter et de consolider les réseaux de pairs et d'alliés existant dans divers milieux, pour accroître la portée et l'efficacité de leurs actions concertées. Dans les établissements d'enseignement, des associations étudiantes LGBTQ+ sont actives, et un nombre grandissant d'espaces sécuritaires se mettent en place. Dans le monde du travail, des réseaux se sont aussi constitués avec un succès notable, surtout dans certaines grandes entreprises. Malgré cela, la plupart des entreprises ont besoin de soutien sur le plan de la gestion de la diversité sexuelle et de genre.

Les initiatives innovantes en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie méritent aussi d'être reconnues et célébrées par l'État, d'où la création d'un prix gouvernemental LGBTQ+ pour les faire rayonner.

13. M. Blais, M. St-Pierre, M. Baiocco, M. Philibert et L. Chamberland, *Portrait régional de la vitalité des ressources LGBTQ+ au Québec*, Montréal : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et Conseil québécois LGBT, 2022.

Mesures

17. Sensibiliser la population à la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur et dans la société

[Responsable : MES / Collaborateur : BLCHT]

Les établissements d'enseignement universitaire seront soutenus financièrement pour la tenue d'activités ou la réalisation de projets contribuant à l'ouverture à la diversité sexuelle et de genre, l'intervention auprès de personnes LGBTQ+ et le respect de leurs droits, ainsi que la création de milieux sains, inclusifs et sécuritaires.

18. Appuyer la participation des instances locales et régionales aux efforts de lutte contre l'homophobie et la transphobie

[Responsable : BLCHT / Collaborateur : SCF]

Des efforts seront consentis pour encourager et soutenir des initiatives de concertation locale et régionale concernant la lutte contre l'homophobie et la transphobie. La forme concrète de ces lieux de concertation pourrait varier selon les régions en fonction des instances déjà en place. Des liens sont à faire avec des organisations existantes qui travaillent sur des problématiques connexes, comme d'autres formes de violence, dont l'intimidation.

19. Soutenir les organismes communautaires engagés à favoriser l'inclusion et le respect des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre

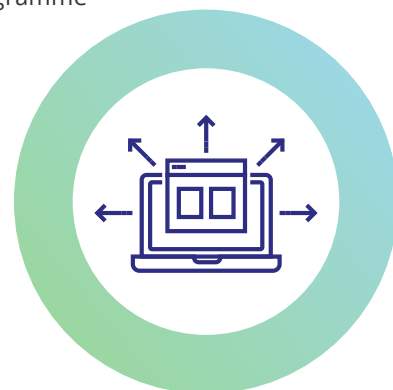
[Responsable : BLCHT / Collaborateur : MESS et MSSS]

Le soutien offert aux organismes communautaires engagés dans les actions et les services destinés à favoriser l'inclusion et le respect des droits des personnes LGBTQ+, mis en place depuis 2011, sera maintenu, bonifié et diversifié. Ce soutien sera dorénavant déployé à travers quatre dispositifs, décrits à la page 6, soit l'aide complémentaire à la mission de certains organismes communautaires soutenus par le MESS ou le MSSS ; le soutien à des projets de lutte contre l'homophobie et la transphobie; le soutien à des initiatives de concertation régionale à entrée continue; et le financement de projets de développement des capacités des organismes.

20. Créer et promouvoir un répertoire Web des ressources et des outils développés dans le cadre du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie

[Responsable : BLCHT]

Les personnes intéressées par les résultats des projets financés en vertu du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie pourront consulter une plateforme en ligne, qui regroupera des outils élaborés dans le cadre des projets et en fera la promotion. Pour accroître la pertinence du répertoire dans le contexte actuel, les données relatives aux outils les plus récents seront compilées, à partir de 2017-2018. Elles seront intégrées au site Web Québec.ca. Les organisations des milieux publics, communautaires, professionnels et institutionnels pourront utiliser ces outils pour améliorer le service offert aux populations LGBTQ+.



21. Former le personnel intervenant d'organismes partenaires du MIFI sur les meilleures pratiques d'intervention auprès des personnes LGBTQ+ immigrantes [Responsable : MIFI]

Le personnel intervenant de plusieurs organismes partenaires du MIFI en intégration recevra une formation avancée afin de pouvoir constituer un réseau capable d'assister adéquatement les personnes immigrantes LGBTQ+ dans les régions du Québec où les besoins sont les plus grands et de les diriger vers les services spécialisés appropriés. Cette mesure permettra de renforcer les services de soutien communautaires destinés aux personnes LGBTQ+ en région.

22. Soutenir financièrement la réalisation de projets et d'initiatives visant à reconnaître, à accompagner et à soutenir les personnes âgées de la diversité sexuelle et de genre dans le cadre du programme Québec ami des aînés (QADA) [Responsable : MSSS]

Le [programme Québec ami des aînés](#) (QADA) a pour objectif d'accroître la qualité de vie des aînés dans leurs communautés en offrant un soutien financier pour la réalisation d'activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de vieillissement actif. Par l'intermédiaire de ce programme, la mesure permettra de soutenir financièrement la réalisation de projets et d'initiatives visant à reconnaître, à accompagner et à soutenir les personnes âgées de la diversité sexuelle et de genre.

23. Appuyer le développement d'initiatives pour les personnes autochtones issues de la diversité sexuelle et de genre [Responsable : BLCHT / Collaborateur : SCF et SRPNI]

La mesure consiste à encourager des organismes communautaires à développer une offre de service pertinente et culturellement adaptée aux réalités des personnes autochtones LGBTQ+ et bispirituelles. Ces initiatives et ces projets seront soutenus de façon prioritaire par le programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie.

24. Publier un outil à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) sur la gestion de la diversité, incluant la gestion de la diversité sexuelle et de genre Responsable : MESS

Un outil sera élaboré à l'intention des entreprises afin de les sensibiliser aux effets positifs d'une gestion d'une main-d'œuvre diversifiée. Cet outil tiendra compte des enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre. L'outil sera publié sur le Web à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai).

25. Sensibiliser les ordres professionnels aux difficultés d'accès à du personnel professionnel adéquatement formé aux réalités LGBTQ+ [Responsable : OPQ]

En complémentarité avec les actions amorcées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023 et qui se poursuivent dans le cadre de ce plan, l'OPQ sensibilisera les 29 ordres professionnels de la santé et des relations humaines aux difficultés vécues par les personnes de la diversité sexuelle et de genre à trouver du personnel professionnel adéquatement formé à leurs réalités. Il publicisera auprès des ordres une formation gouvernementale sur la diversité sexuelle et de genre de sorte que plus de personnel professionnel soit outillé pour offrir un accueil bienveillant aux personnes LGBTQ+. Il encouragera aussi les ordres à publier des avis à leurs membres au sujet des actions qu'ils auront mises en place afin de faciliter l'accès aux soins et aux services de santé pour les personnes LGBTQ+ ainsi qu'à en informer l'OPQ.

26. Soutenir les partenariats entre les organismes du Québec et ceux d'ailleurs au Canada, qui visent à rendre la francophonie canadienne plus inclusive envers la diversité sexuelle et de genre [Responsable : SQRC]

Le SQRC et les Bureaux du Québec au Canada encourageront le renforcement des liens entre les organismes LGBTQ+ du Québec et ceux du reste de la francophonie canadienne, ainsi que la réalisation conjointe de projets inspirants et porteurs qui auront des retombées concrètes à la fois au Québec et dans les communautés francophones et acadiennes du Canada. Ces collaborations pourront être soutenues par le [Programme d'appui à la francophonie canadienne](#). Les organismes pourront ainsi allier leurs forces et se communiquer les solutions qu'ils préconisent au regard de certaines problématiques.

27. Créer un Prix gouvernemental LGBTQ+ [Responsable : BLCHT]

Le Prix gouvernemental LGBTQ+ permettra de souligner les réalisations qui contribuent à faire progresser l'égalité de fait des personnes LGBTQ+ au Québec, soit en luttant pour un plus grand respect de leurs droits ou en créant des milieux de vie sécuritaires et plus inclusifs. Ce prix sera remis annuellement et comprend deux catégories : le prix Hommage, à vocation générale, et le prix Milieux de vie en confiance, qui récompense une personne ou une action dans un milieu de vie, notamment les milieux de l'éducation, du sport et des loisirs et du réseau de la santé et des services sociaux, contribuant à l'instauration d'un climat de confiance et d'un environnement sécuritaire pour les personnes LGBTQ+ qui les fréquentent. Cette initiative peut aussi contribuer à la prévention de la violence à caractère homophobe et transphobe.

Initiatives, politiques et plans d'action en cours

Engagés pour nos collectivités : Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 [Responsable : MESS]

Une augmentation du financement à la mission globale des organismes communautaires est prévue dans le [Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027](#) (mesure 1.1.1), en plus de la mesure Soutenir des initiatives visant à favoriser la participation de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires (mesure 2.1.1). Un total de sept organismes LGBTQ+ sont financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Initiatives autochtones – Programmes de soutien financier du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit [Responsable : SRPNI]

Afin de répondre aux besoins des personnes LGBTQ+ autochtones et bispirituelles, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) peut soutenir des projets par le biais de ses programmes d'aide financière destinés aux milieux autochtones du Québec, dont le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV). Ce programme s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2023 à 2026-2027) et s'inscrit en complémentarité avec les autres programmes du gouvernement du Québec. Les groupes intéressés sont invités à consulter la [page Web du SRPNI](#) afin d'obtenir plus d'information sur ces programmes.

Plan d'action jeunesse 2021-2024 [Responsable : SAJ]

Conformément au [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#), pour favoriser les rapports égalitaires et le dialogue intergénérationnel et interculturel, le SAJ soutient notamment l'Astérisk de la Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+. Ce lieu unique et sécuritaire de socialisation donne accès aux jeunes de la diversité sexuelle à des personnes intervenantes, à de l'information et à diverses activités afin de briser leur isolement et de favoriser leur inclusion sociale.

Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation [Responsables : MEQ et MES / Collaborateur : BLCHT]

Le MEQ, le MES et le BLCHT maintiennent leur participation aux rencontres de la [Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation](#) et continuent de participer à ses travaux, le cas échéant. Cet espace de concertation, soutenu par la Centrale des syndicats du Québec, regroupe une diversité d'acteurs (ministères, organisations syndicales et patronales, associations de directions et de cadres, comités de parents et associations étudiantes) investis dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Plan d'action visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027 [Responsable : MES]

Le [Plan d'action visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027](#) synthétise la vision et les actions du MES. Il a pour but de bonifier le soutien aux établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de leurs obligations liées à l'application de la [Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur](#). Il vise aussi à poursuivre le changement de culture soutenu par la [Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022](#) pour que ces établissements soient des milieux d'études, de travail et de vie exempts de violences à caractère sexuel. Toutes et tous ont droit au respect de leur dignité et de leur intégrité physique. Les violences à caractère sexuel sont une problématique qui touche particulièrement certains groupes, dont les personnes étudiantes de la diversité sexuelle et de genre. Ainsi, le Plan d'action tient compte de leurs besoins particuliers de façon transversale et met en œuvre des mesures particulières visant à poursuivre la promotion d'interventions empreintes de respect et adaptées aux besoins des personnes les plus à risque de vivre des violences à caractère sexuel.

Soutien dans la gestion de la diversité de la main-d'œuvre en entreprise et valorisation de l'embauche des groupes sous-représentés sur le marché du travail [Responsable : MESS]

Dans le cadre de son offre de services aux entreprises, le MESS offre du soutien et un accompagnement en gestion des ressources humaines aux employeurs pour qui la gestion de la diversité de leur main-d'œuvre comporte des défis, notamment en lien avec la diversité sexuelle et de genre. Lors de ses interventions en gestion des ressources humaines, le MESS valorise auprès des employeurs l'embauche de toutes les personnes qualifiées pour les emplois disponibles. Lorsque possible, il dirige les employeurs vers des organismes spécialisés en employabilité afin qu'un appariement (postes/candidats) soit fait. Des rencontres avec le comité consultatif des femmes se sont par exemple tenues pour intégrer les personnes trans et les personnes non binaires au sein des organismes spécialisés en employabilité réservés aux femmes.

Initiatives femmes – Soutien financier du Secrétariat à la condition féminine [Responsable : SCF]

Afin de mieux atteindre et soutenir les femmes de la diversité sexuelle et de genre, le SCF peut financer des projets par le biais de son programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale. Les groupes intéressés sont invités à consulter les actualités du SCF afin d'obtenir plus d'informations sur les appels de projets en lien avec [l'égalité](#) ou la [violence sexuelle et la violence conjugale](#). Par ailleurs, des projets locaux et régionaux peuvent aussi être financés dans le cadre des [ententes sectorielles de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes](#).

ORIENTATION 4 – ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET ADAPTATION DE CEUX-CI

Objectif 7 : Accélérer la formation du personnel des services publics

Objectif 8 : Actualiser les pratiques administratives des services publics

Les mesures de cette orientation sont de diverses natures. La sensibilisation, l'information et la formation du personnel des divers M/O publics continuent d'y occuper une place de choix. Le soutien organisationnel se traduit également par l'amélioration des pratiques et des processus en vigueur. Certaines mesures mettent l'accent sur l'identification et l'appropriation des meilleures pratiques. D'autres mesures misent sur l'exploration de pratiques innovantes, comme un projet pilote visant à prévenir la détresse et l'itinérance chez les jeunes de la diversité sexuelle et de genre.

Cette orientation est toujours considérée comme prioritaire. En dépit des progrès réalisés, des difficultés d'accès et d'adaptation des services publics demeurent, selon les organismes et spécialistes qui ont participé aux consultations ministérielles. Ceux-ci corroborent d'ailleurs les constats du Comité national sur l'adaptation et l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre du MSSS. L'objectif est d'améliorer la compréhension des personnes intervenant auprès des personnes trans et non binaires.

Plusieurs études ont déterminé les facteurs associés à un accès plus aisé des personnes LGBTQ+ aux services publics : meilleure connaissance des réalités des personnes LGBTQ+ par les personnes intervenantes, attitudes positives et respectueuses envers les personnes de la diversité sexuelle et de genre ou mise à niveau des méthodes d'intervention¹⁴. L'adaptation des services publics, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice, des services policiers ou autres, peut entraîner des effets positifs sur tous les aspects de la vie des personnes LGBTQ+.

La formation initiale et continue des personnes intervenantes doit encore être améliorée, notamment par une offre de formations courtes et faciles d'accès. Ces formations sont à diffuser largement et doivent être mises à jour régulièrement en fonction de l'évolution des besoins et des réalités émergentes dans l'espace public, comme les thérapies de conversion ou les réalités des personnes trans, non binaires et intersexes.



14. M. Blais, M. Baiocco, M. Philibert, L. Chamberland et l'Équipe de recherche SAVIE-LGBTQ, *Rapport de la consultation préliminaire SAVIE-LGBTQ en vue de la planification de l'enquête, Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVIE-LGBTQ)*, Université du Québec à Montréal, [En ligne], 2018. [savie-lgbtq.ugam.ca/wp-content/uploads/2019/02/Feuillelet_Consultation_Web.pdf].

Mesures

28. Former les personnes qui interviennent auprès des jeunes en contexte scolaire, sportif et extrascolaire pour promouvoir l'inclusion sociale, prévenir les violences et intervenir adéquatement dans de telles situations [Responsable : MEQ / Collaborateur : MSSS]

En vue d'offrir des milieux de vie sécuritaires et inclusifs à tous les élèves, des contenus relatifs à la diversité sexuelle et de genre, notamment en matière de prévention de la violence et de l'intimidation et d'intervention, seront intégrés dans la formation élaborée par le MEQ pour donner suite aux dispositions de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*. Cette formation sera adaptée aux besoins du personnel scolaire afin de favoriser l'adoption de pratiques en lien avec l'égalité, la prise en compte des réalités des élèves de la diversité sexuelle et de genre ainsi que la lutte contre les violences. La formation sera destinée au personnel scolaire de tous les secteurs (primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle) et au personnel qui offre des activités sportives, des services dans le cadre de la prestation de services extrascolaires ou de la réalisation d'un projet pédagogique particulier.

29. Soutenir, bonifier et promouvoir la sensibilisation du personnel et des équipes d'intervention des milieux de la santé et des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires [Responsable : BLCHT / Collaborateur : MSSS]

Les [deux formations de l'Institut national de santé publique du Québec](#) destinées au personnel et aux équipes d'intervention de ces réseaux continueront d'être soutenues financièrement pour qu'elles restent gratuitement offertes aux personnes intéressées. Ce sont les formations Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité et Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre, de leurs familles et de leur entourage. Elles seront également bonifiées au besoin. D'autres formations ou modules complémentaires sur des thématiques émergentes ou sous-documentées pourraient être conçus et offerts en réponse aux besoins des milieux.

30. Former et sensibiliser à la diversité sexuelle et de genre tout le personnel du Bureau du coronar en contact avec le public [Responsable : MSP]

Tout le personnel du Bureau du coronar qui communique régulièrement avec le public suivra une formation sur la diversité sexuelle et de genre, avec un accent sur les meilleures pratiques pour une communication inclusive, respectueuse et sécurisante. Ce personnel est en contact quotidien avec des personnes endeuillées dont la sensibilité est exacerbée par la perte douloureuse d'une personne proche. Dans un tel contexte, il est essentiel que chaque personne se sente accueillie et respectée, quelles que soient les facettes particulières de son identité ou de celle d'un être cher décédé.

31. Réaliser un étalonnage des bonnes pratiques en matière d'intégration en emploi des différentes communautés au sein des services municipaux de sécurité incendie [Responsable : MSP]

La mesure consiste à explorer les pratiques novatrices mises en place au Canada et ailleurs dans le monde en lien avec l'inclusion des communautés dans le milieu de la sécurité incendie et à s'en inspirer. Le but de cette mesure est de soutenir les municipalités et les services de sécurité incendie dans leurs démarches pour attirer et conserver la main-d'œuvre au sein de leur organisation, notamment en favorisant l'intégration à la diversité sexuelle et de genre dans le milieu de la sécurité incendie. La faisabilité de l'adaptation de telles mesures à la réalité québécoise et l'ouverture des municipalités à privilégier leur mise en œuvre seront évaluées.

32. Consolider la prise en compte des difficultés et défis liés à la diversité sexuelle et de genre à l'École nationale de police du Québec [Responsable : MSP]

Une personne agissant comme conseillère associée en diversité sexuelle et de genre sera intégrée aux ressources du Service des expertises. Cette personne assumera un rôle de soutien-conseil dans son champ d'expertise auprès des différentes directions de l'École nationale de police du Québec (ENPQ). Compte tenu de l'évolution des normes et des attentes en matière de diversité sexuelle et de genre, qui se reflète dans les réalités vécues à l'ENPQ et plus largement dans le milieu policier, elle se penchera sur les besoins qui en découlent, sur le plan de l'accueil, de la mise à niveau des contenus de formation, de la sensibilisation et de la formation du personnel et de l'accompagnement. Elle participera également aux mécanismes de veille de l'École. Cette mesure s'inscrit dans les actions visant à soutenir le changement, dans une perspective d'inclusion et de prévention de la stigmatisation et de la discrimination des personnes LGBTQ+.

33. Former le personnel de la Sûreté du Québec sur les réalités des personnes LGBTQ+ [Responsable : MSP]

Une formation sur les réalités LGBTQ+ sera offerte au personnel civil et policier, y compris aux officiers et aux cadres civils. Elle contribuera à une meilleure compréhension par le personnel de ces réalités et du vocabulaire associé à la diversité sexuelle et de genre, à la démystification de certains mythes et préjugés envers ces personnes, ainsi qu'à l'acquisition et au maintien de bonnes pratiques au sein de l'organisation et dans les interrelations avec les communautés LGBTQ+.

34. Mettre en place un projet de démonstration sur la pair-aidance pour accompagner les jeunes qui sont victimes d'homophobie et de transphobie dans leur milieu familial ou de vie [Responsable : MSSS / Collaborateurs : MSP, BLCHT, MESS, SAJ, MFA et MEQ]

Un ou des projets pilotes sur la pair-aidance seront financés pour prévenir et réduire la détresse psychologique et l'itinérance des personnes victimes d'homophobie et de transphobie dans leur milieu familial ou de vie. Les projets seront réalisés par des équipes de recherche, en collaboration avec divers partenaires, notamment des organismes communautaires et Aire ouverte. Les pairs aidants accompagneront des jeunes de 12 à 25 ans dans diverses sphères de vie afin d'encourager leur résilience et de faciliter leur recherche de stabilité. Des activités d'éducation populaire et de conscientisation sur l'homophobie et la transphobie, la santé mentale ainsi que sur l'itinérance seront organisées. Les résultats pourront aussi être utilisés pour l'élaboration de programmes ou de projets.

35. Outiller les personnes intervenantes sur les bonnes pratiques psychosociales adaptées aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre

[Responsable : MSSS / Collaborateur : MES]

Des outils seront élaborés pour appuyer les personnes qui œuvrent ou qui pourraient œuvrer dans des services offrant du soutien psychosocial auprès des personnes LGBTQ+, afin d'accueillir, d'accompagner, de soutenir et de diriger les personnes de la diversité sexuelle et de genre de manière mieux adaptée aux réalités de ces personnes. Ils aideront notamment à soutenir de bonnes pratiques cliniques ainsi que des approches inclusives et affirmatives. Ces travaux contribueront également à alimenter l'élaboration d'une formation continue de type « tronc commun », qui serait rendue disponible à l'ensemble du personnel du réseau de la santé et des services sociaux et du milieu de l'enseignement supérieur.

36. Intégrer de l'information sur les thérapies de conversion dans les communications et les formations destinées aux personnes intervenantes du milieu de la santé et des services sociaux [Responsable : MSSS / Collaborateur : BLCHT]

Les personnes intervenantes du milieu de la santé et des services sociaux recevront de l'information sur la problématique des thérapies de conversion, afin que leurs interventions soient fondées sur des données probantes récentes et permettent le référencement aux ressources et aux recours adéquats auprès de leurs clientèles respectives touchées par les thérapies de conversion ou à risque d'y être exposées. Ces outils incluront notamment des [capsules](#) élaborées par la CR-DPSG de l'UQAM, mandatée par le BLCHT dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour lutter contre les thérapies de conversion 2021-2023, et tiendront compte des Lignes directrices sur l'adaptation des soins de santé et services sociaux aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre qui sont destinées au réseau de la santé et des services sociaux.

Initiatives, politiques et plans d'action en cours

Lignes directrices sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre [Responsable : MSSS]

[Les Lignes directrices](#) présentent des engagements phares du MSSS et du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) visant à répondre de manière adaptée aux besoins et aux réalités que vivent les personnes LGBTQ+. Elles ciblent l'ensemble du personnel, des gestionnaires et des personnes intervenantes du RSSS ainsi que du MSSS et ses partenaires clés. Elles s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de lutter contre l'homophobie et la transphobie au Québec, en complémentarité des engagements du MSSS présentés dans le présent Plan d'action.

Exemples de formations abordant la diversité sexuelle et de genre accessibles au personnel de la fonction publique :

FORMATION EN LIGNE DU MIFI

Développée par le MIFI et déployée à l'interne depuis 2022, cette formation est obligatoire pour toutes les catégories de personnel, notamment celles en contact avec la clientèle pour qui une version spécifique de la formation existe.

FORMATION DU MESS

Le Directeur de l'état civil (DEC), en collaboration avec l'Université Laval, a développé une formation axée sur les difficultés vécues par le personnel en lien avec la clientèle. Intitulée *Composer avec la diversité des sexes et des genres au travail*, celle-ci est offerte depuis octobre 2021.

FORMATIONS DU MSSS

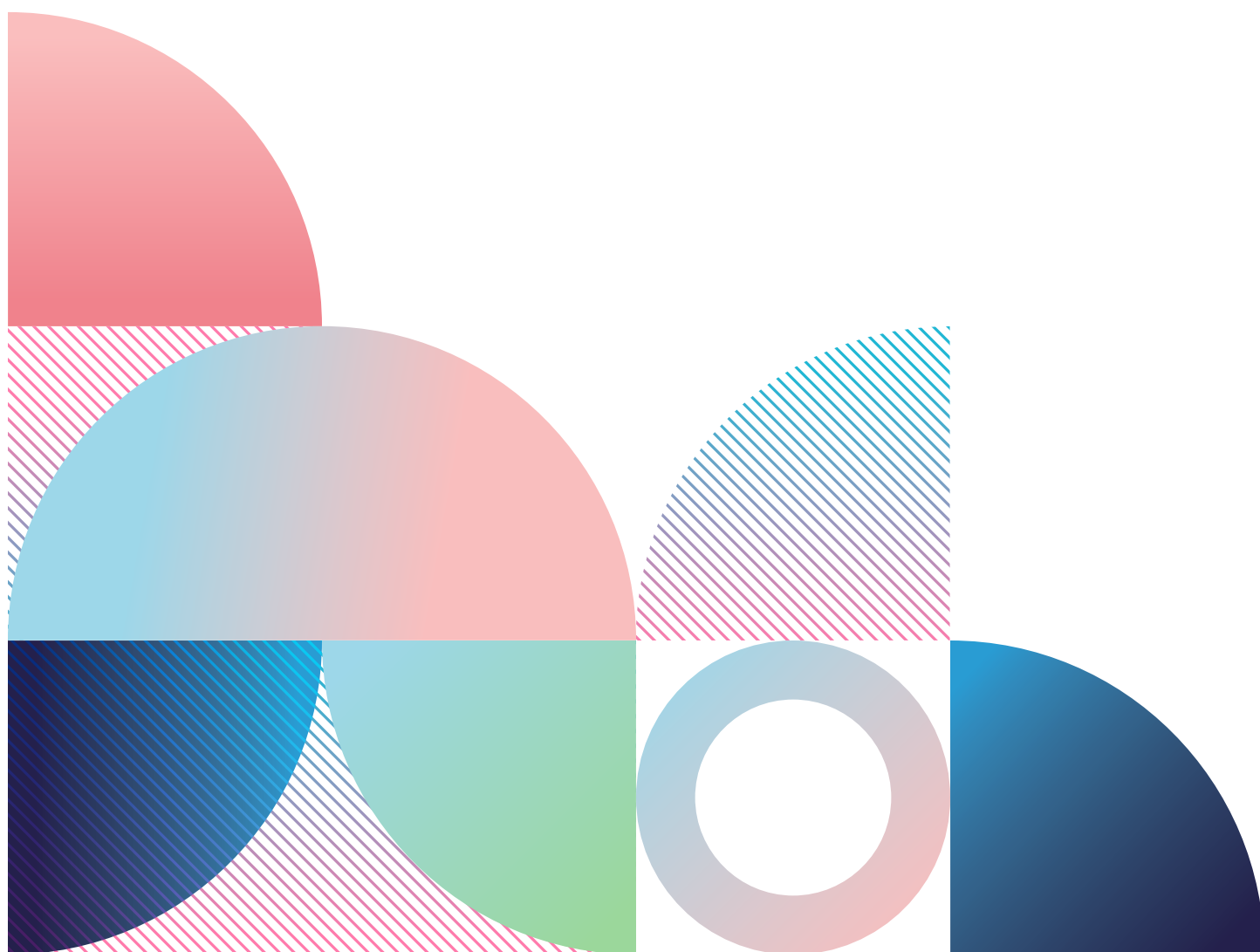
Sur son [environnement numérique d'apprentissage provincial](#) de formation continue partagée, le MSSS rend disponibles, gratuitement, les formations suivantes qui touchent les réalités LGBTQ+ : *Réalités et besoins des personnes âgées LGBT (2021)*; *Violence conjugale : Connaître, détecter, intervenir (2019)* et le module « Mieux intervenir auprès des personnes LGBTQI+ racisées et migrantes » de la formation *Comprendre pour mieux prévenir les violences liées au genre et à la sexualité en contexte de diversité culturelle (2020-2021)*.

FORMATIONS EN LIGNE TRANS-DIVERSITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (MES)

Les formations en ligne [Trans-diversité](#) et [Trans-diversité 2 : santé et services sociaux](#) ont été réalisées par la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres grâce, entre autres, au soutien du MES à travers son appel de projets promouvant la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur (mesure 11 du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022). Offertes gratuitement, elles visent le développement des compétences nécessaires pour répondre adéquatement et respectueusement aux besoins des personnes trans et des personnes non binaires. La première cible toute personne qui interagit avec un individu trans. La seconde s'adresse plus particulièrement à la clientèle étudiante des domaines de la santé et des services sociaux, ainsi qu'aux personnes en exercice dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Réseau des personnes répondantes en diversité et inclusion [Responsable : SCT]

Ce réseau, coordonné par le SCT, est composé de personnes en gestion des ressources humaines des différents M/O. Il mène des actions visant la diversité et l'inclusion au sein du personnel de la fonction publique, dont les personnes de la diversité sexuelle et de genre. Ces personnes ont notamment reçu une formation, donnée par la Fondation Émergence. Elles ont aussi pris part à une activité d'échange et de partage sur les bonnes pratiques à adopter auprès des personnes LGBTQ+ en milieu de travail.



ORIENTATION 5 – RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE ET DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS

Objectif 9 : Soutenir, alimenter et accroître l'efficacité des interventions des ministères et organismes gouvernementaux

Le recueil d'informations sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles, par le biais de recensements et d'enquêtes, est nécessaire pour obtenir une vision globale de la situation des personnes LGBTQ+ du Québec et intervenir en conséquence.

Les mesures inscrites dans cette orientation consistent à soutenir des projets de recherche. De façon générale, la recherche rend possible le déploiement optimal des activités du BLCHT afin que ce dernier joue un rôle clé au sein de l'appareil gouvernemental. Le BLCHT assure une veille stratégique relative aux problématiques vécues par les communautés LGBTQ+, suit le déroulement des actions gouvernementales, informe les partenaires quant aux nouveaux besoins identifiés et voit à l'établissement des collaborations nécessaires pour répondre aux besoins des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

De nombreuses questions demeurent en suspens. Y répondre permet de mieux comprendre les réalités et les besoins des divers groupes LGBTQ+. Des problématiques et des champs d'intervention sont encore à explorer, comme la question des thérapies de conversion. De façon générale, la connaissance des conditions de vie, de santé et de bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre est essentielle pour mettre en place des interventions appropriées et efficaces.



Mesures

37. Documenter les réalités des artistes de la diversité sexuelle et de genre pour mieux intervenir dans leurs différents secteurs d'activités

[Responsable : MCC / Collaborateur : BLCHT]

Une étude sera réalisée pour identifier les formes de harcèlement, de violence et de discrimination vécues par les personnes LGBTQ+ œuvrant dans le milieu culturel au Québec et faire des recommandations pour surmonter les obstacles à l'épanouissement socioprofessionnel qu'elles rencontrent.

38. Appuyer, diffuser et mobiliser la recherche sur les réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre, incluant les thérapies de conversion [Responsable : BLCHT]

La recherche sera appuyée et diffusée par divers moyens. Le soutien financier à la CR-DSPG de l'UQAM sera maintenu et rehaussé. Une programmation de recherche complémentaire, élaborée de concert avec les partenaires des milieux de la recherche, institutionnels et communautaires, sera mise en œuvre par le BLCHT pour appuyer diverses initiatives gouvernementales liées aux besoins émergents des personnes de la diversité sexuelle et de genre. De plus, un processus de diffusion continu et systématique des données de recherche sur les personnes LGBTQ+ sera instauré. Enfin, une veille stratégique sera exercée et systématisée pour rester à l'affût des tendances et des phénomènes émergents.

39. Améliorer la connaissance des conditions de vie, de santé et de bien-être des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre [Responsable : MESS / Collaborateurs : MTRAV, BLCHT et MSSS]

Un portrait statistique des conditions de vie, de santé et de bien-être des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sera réalisé à la demande du MESS, pour faire suite aux travaux préliminaires réalisés en 2022-2023 par l'Institut de la statistique du Québec. Les dimensions retenues pour examen seront : la démographie, l'éducation, l'emploi, le revenu et la santé. Des projets de recherche pourraient également être menés pour répondre adéquatement aux besoins d'information qui ne pourraient être comblés uniquement par le portrait statistique.

40. Soutenir financièrement la réalisation d'une recherche sur les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées LGBTQ+ [Responsable : OPHQ / Collaborateur : BLCHT]

Une recherche sur les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées LGBTQ+ sera soutenue au moyen du Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées de l'OPHQ. Ces obstacles sont mal connus et leur compréhension contribuera à aider à la prise de décisions et à la soutenir.

41. Documenter les spécificités dont doivent tenir compte les interventions de prévention et de réduction des méfaits liés à l'usage de substances psychoactives auprès des personnes de la diversité sexuelle et de genre

[Responsable : MSSS]

Pour mieux comprendre les dynamiques de consommation des personnes de la diversité sexuelle et de genre, et ainsi être en mesure de dégager les spécificités de prévention et de réduction des méfaits associés à l'usage de substances psychoactives, les personnes LGBTQ+ seront identifiées comme prioritaires dans le cadre du troisième appel à projets de recherche qui sera réalisé dans le contexte de l'Action concertée – Programme de recherche sur l'usage du cannabis à des fins non médicales.

42. Diffuser des articles scientifiques sur le rôle des familles dans le phénomène des thérapies de conversion [Responsable : MFA / Collaborateur : BLCHT]

La surveillance des nouvelles publications scientifiques portant sur la thématique des thérapies de conversion sera intégrée dans les activités de veille du MFA. Les articles scientifiques d'intérêt portant sur le rôle des familles dans le phénomène des efforts et des thérapies de conversion seront aussi diffusés dans le Bulletin de veille du MFA ou dans ses autres publications. Ces dernières sont destinées aux familles, aux parents, aux spécialistes en recherche, aux gestionnaires et au personnel des organismes communautaires Famille ou qui offrent des services aux familles ainsi qu'au personnel des services de garde éducatifs à l'enfance.

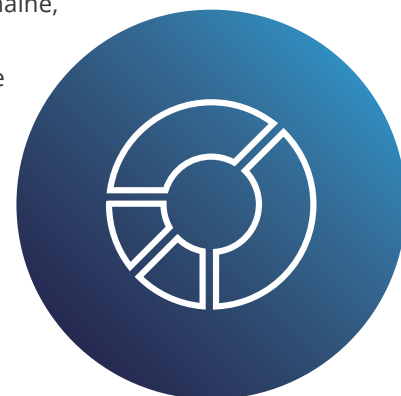
43. Actualiser et diffuser les connaissances sur les familles LGBTQ+

[Responsable : MFA / Collaborateur : BLCHT]

Pour en connaître davantage sur la composition des familles LGBTQ+ et sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées, tant pour les parents que pour les enfants, des documents seront produits pour actualiser et diffuser les connaissances sur les familles LGBTQ+. Un bulletin « Quelle famille ? » brossera un portrait statistique des familles LGBTQ+, à partir des données du Recensement canadien de 2021, qui inclut pour la première fois de nouvelles questions sur l'identité de genre. Une synthèse thématique des publications (littérature grise et scientifique) sur les familles LGBTQ+ sera également rédigée.

44. Diffuser des statistiques sur les crimes motivés par la haine de la diversité de genre dans la publication « Criminalité au Québec – Principales tendances » [Responsable : MSP]

Le MSP recueille de l'information sur les affaires criminelles déclarées par les corps de police au Québec en vertu du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (Programme DUC). Les règles de déclaration du Programme DUC précisent qu'un crime est catégorisé comme motivé par la haine, notamment, s'il est dirigé envers une communauté. Depuis 2022, le Programme DUC permet de mesurer les crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle et du genre, auparavant comptabilisés sous l'étiquette « sexe ». Le MSP met actuellement à jour son système informatique afin de colliger les crimes motivés par la haine selon le motif de la diversité de genre qui auront été déclarés par les corps de police au cours de l'année 2024 et les années subséquentes. Une fois que des données seront disponibles, celles-ci pourront servir à bonifier la publication sur les [tendances criminelles au Québec](#) qui est produite annuellement.



Initiatives, politiques et plans d'action en cours

Pour une francophonie forte, unie et engagée – Politique du Québec en matière de francophonie canadienne – Plan d'action gouvernemental 2022-2025

[Responsable : SQRC]

Le BLCHT soutient, à la hauteur de 50 k\$ sur deux ans, un projet de recherche sous la direction de la [CR-DSPG](#) de l'UQAM. Ce projet consiste à cerner les réalités des personnes LGBTQ+ francophones et acadiennes dans les autres provinces et les territoires du Canada afin d'identifier, avec les organismes pertinents, les pistes de collaboration les plus porteuses en réponse à leurs besoins particuliers.

Documenter les thérapies de conversion au Québec [Responsable : BLCHT]

Le projet de recherche Documenter la problématique des thérapies de conversion au Québec de l'Université de Montréal, soutenu par le BLCHT dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023 s'est poursuivi jusqu'à l'automne 2023. Les analyses produites sur des données québécoises récentes sur la problématique ont été rendues publiques sous forme de [fiches synthèses](#), et autres formes de publications, qui contribuent à sensibiliser le public et à orienter les futures actions des M/O en la matière.

Étude sur les plaintes pour discrimination en emploi sur la base de l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre [Responsable : CDPDJ]

La CDPDJ mène une étude portant sur les plaintes pour discrimination en emploi sur la base de l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre qu'elle a reçues entre 1990 et 2022. Celle-ci est réalisée en collaboration avec le projet de recherche partenariale SAVIE-LGBTQ de l'UQAM. Elle vise à décrire et à analyser les expériences et les situations qui amènent des personnes à porter plainte. Elle cherche aussi à documenter l'évolution des expériences et des situations à l'origine des plaintes, si possible, en dressant des liens avec le développement des politiques publiques ayant permis l'avancement des droits des personnes LGBTQ+.



GOVERNANCE

Coordination du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie

En juin 2008, un décret du Conseil des ministres confiait au ministre de la Justice la responsabilité de la lutte contre l'homophobie. La structure administrative supportant ce mandat est le BLCHT. Depuis le 20 octobre 2022, la responsabilité de ce dossier, qui inclut aussi la lutte contre la transphobie, relève de la ministre responsable de la Condition féminine.

Le SCF et le BLCHT exercent le même type d'influence à l'intérieur du gouvernement, qui se traduit par un étroit travail interministériel. Les deux entités sont solidaires dans leurs quêtes d'égalité respectives, lesquelles passent en grande partie par l'éducation, la promotion des rapports égalitaires et la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes.

À titre de principale instance gouvernementale chargée de coordonner l'action gouvernementale en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le BLCHT veille au suivi de la mise en œuvre du présent plan d'action.

Dans le cadre des travaux d'élaboration du plan d'action, le BLCHT a pu s'appuyer sur le comité interministériel qu'il a mis sur pied, composé de 25 M/O mobilisés autour de la lutte contre l'homophobie et la transphobie. La plupart de ces M/O sont porteurs ou collaborateurs d'actions nouvelles ou bonifiées qui se retrouvent dans ce plan. Les M/O désignés comme responsables de la mise en œuvre d'actions assurent la réalisation et le suivi de leurs engagements et en rendent compte au BLCHT. Pour leur part, les M/O inscrits en tant que collaborateurs concourent, au moyen de leur expertise, à la concrétisation de ces actions.

Une fois que le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 sera lancé, le BLCHT en assumera la gouvernance à partir des instances suivantes :

1. Comité stratégique

Un comité stratégique formé de sous-ministres adjoints ou associés ou de hauts dirigeants sera constitué. Ses membres détermineront les orientations des travaux du comité de coordination.

2. Comité de coordination et réseau de personnes répondantes interministériel

L'actuel comité interministériel responsable de l'élaboration du plan d'action sera converti et ses membres auront comme mandat d'assurer la mise en œuvre et le suivi de leurs actions gouvernementales, et d'en proposer d'autres, le cas échéant. Des effectifs de niveau directeur et professionnel seront désignés par leur ministère respectif comme membres de ce nouveau comité de coordination. Ces membres veilleront à la cohérence des approches développées par leurs M/O avec les orientations gouvernementales en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et exerceront une veille quant aux problématiques émergentes. Le comité servira aussi de courroie d'échanges et de communication sur les enjeux, les défis et les avancées, mais également de réflexion en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Les membres de ce comité pourront agir au sein de leur ministère ou organisme public comme personne-ressource concernant les enjeux LGBTQ+. Ils fourniront de l'information, et parfois des conseils, à leurs autorités respectives concernant les enjeux LGBTQ+ dans leurs champs d'intervention. Ils participeront à la promotion de l'expertise du BLCHT dans leur organisation et contribueront à la cohérence des actions gouvernementales pour l'inclusion et l'égalité de fait des personnes LGBTQ+.

3. Comité consultatif

Le BLCHT actualisera la composition du comité consultatif qu'il préside depuis 2014. Ce comité est formé d'une quinzaine d'organismes des communautés LGBTQ+ choisis en collaboration avec le milieu communautaire LGBTQ+ en fonction de leur capacité à bien porter les revendications des milieux et des sous-populations LGBTQ+ en lien notamment avec les mesures du plan d'action. Désignés pour des mandats d'un an renouvelables, ses membres ont pour tâche de conseiller le BLCHT au regard des difficultés et défis actuels et émergents, ainsi que des sujets relatifs à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des orientations, des objectifs et des actions gouvernementales. Le comité consultatif participe à la création d'une compréhension commune de l'homophobie et de la transphobie et, plus généralement, des besoins spécifiques des personnes LGBTQ+ sur le territoire québécois, plus particulièrement en dehors des grands centres. Il favorise la circulation de l'information entre les différents partenaires et contribue à leur mobilisation autour d'une démarche structurée et cohérente des interventions.

Suivi et évaluation

Le BLCHT mettra en place un outil de gestion afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des actions. Cet outil permettra de documenter l'évolution des réalisations des mesures du Plan d'action par les M/O gouvernementaux. Pour ce faire, ces derniers rendront compte annuellement de l'état d'avancement de leurs mesures. Un bilan quinquennal sera également dressé et diffusé en ligne.

La gouvernance du Plan d'action est toujours à améliorer au fil du développement et de la mise en place des outils nécessaires à la prise de décisions éclairées et à une concertation accrue des partenaires publics et communautaires concernés.

CONCLUSION

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028 consolide et renforce la portée des actions gouvernementales de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Il atteint une certaine maturité par rapport aux plans d'action antérieurs. Il s'appuie sur des assises qui deviennent de plus en plus solides au fil du temps, comme l'étroite collaboration avec les organismes des communautés LGBTQ+ et le milieu universitaire, de même que l'adhésion de plus en plus grande des acteurs institutionnels aux valeurs qui sous-tendent la lutte contre l'homophobie et la transphobie, ainsi que leur engagement et leur participation aux efforts pour créer des milieux inclusifs et sécuritaires. Les mesures structurantes, les acquis et le financement se sont multipliés depuis le premier plan d'action en 2011 et les effets commencent à se faire sentir sur plusieurs fronts.

Malgré les progrès réalisés, le travail à faire reste important. Les ressources disponibles à ce jour ont permis de poser les bases de l'intervention gouvernementale. Il subsiste cependant des problématiques sur lesquelles se pencher et des populations vulnérables à mieux soutenir.

De plus, de nouveaux défis se profilent. Ainsi, la haine et l'intimidation qui sévissent sur les médias sociaux, par exemple, contribuent à une détérioration du climat social qui n'épargne pas les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre. Les succès passés ont entraîné une visibilité accrue des personnes LGBTQ+ et des problématiques qu'elles vivent. Mais une compréhension insuffisante de ces problématiques par la population, qui se traduit parfois par une mauvaise information dans les médias, voire de la désinformation, tend à remettre en question les gains et les acquis. Plus que jamais, la concertation et la collaboration de tous les partenaires gouvernementaux et de la société civile sont nécessaires.

Le présent Plan d'action met de l'avant des efforts soutenus pour mieux répondre aux besoins des personnes de la diversité sexuelle et de genre et assurer le respect de leurs droits. Les champs d'intervention se sont étendus et le nombre de partenaires s'est accru. Les collaborations et les partenariats pour la mise en œuvre de mesures dans divers milieux ou pour répondre aux besoins de groupes particuliers se font aussi de plus en plus nombreux.

Plus que jamais, la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre, le respect et l'exercice des droits, le renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+, l'accès et l'adaptation des services publics ainsi que le renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions demeurent d'actualité.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Consultations ministérielles

Dans le cadre des travaux d'élaboration du présent Plan d'action, des consultations ministérielles ont été menées auprès du milieu communautaire LGBTQ+ et universitaire pour valider les orientations et les priorités de l'action gouvernementale pour les prochaines années, et pour recueillir des propositions de mesures à mettre en place ou à poursuivre. Les consultations se sont déroulées les 17 et 19 janvier 2023. Trente-trois organismes communautaires LGBTQ+ et spécialistes universitaires des enjeux de la diversité sexuelle et de genre ont pris part à l'une de trois séances virtuelles de consultation formelle d'une durée de 120 minutes chacune.

Pour aider les personnes participantes à s'y préparer, un document de consultation avait été produit, lequel brossait un portrait de la situation des personnes LGBTQ+ au Québec dans divers milieux de vie, et des difficultés et défis qu'elles rencontrent actuellement. Le document proposait également des orientations de l'action gouvernementale.

Les personnes participantes ont validé la pertinence des cinq orientations gouvernementales en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie explicitées dans le document de consultation, qui correspondent en grande partie aux enjeux et aux besoins des personnes LGBTQ+ : reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre; respect et exercice des droits; renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+; adaptation des services publics; renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions.

Les organismes communautaires et les spécialistes présents se sont également accordés sur la nécessité de mettre en œuvre des interventions gouvernementales ciblées, qui tiennent compte des particularités des personnes LGBTQ+, notamment selon le sexe, la couleur de la peau, l'origine ethnoculturelle, la condition sociale et le handicap. Les actions proposées doivent favoriser le mieux-être et le respect des droits des personnes LGBTQ+ du Québec.

Au nombre des priorités d'action proposées, on compte les suivantes :

Reconnaissance et financement des organismes communautaires LGBTQ+

Il est attendu que le gouvernement soutienne mieux l'offre de services directs aux personnes issues de la diversité sexuelle et de genre.

Milieu scolaire

Le financement consacré à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire est important et la formation du personnel chargé d'enseigner l'éducation à la sexualité par des sexologues l'est également.

Appui à la concertation régionale

La concertation étant identifiée comme un enjeu principal pour structurer l'offre de services aux populations LGBTQ+ et la relève, notamment dans des régions où il n'y a pas d'organismes communautaires LGBTQ+, et pour favoriser la cohésion dans les actions régionales et locales, la création et le soutien d'espaces de concertation régionale LGBTQ+ sont souhaités.

Personnes trans et non binares

Il faut veiller à ce que les droits des personnes non binares soient mis en œuvre dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, par exemple en rendant disponible la désignation « X » dans les documents d'identité et dans les démarches administratives.

ANNEXE 2 : Tableau synoptique du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

ORIENTATION 1 – RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE (9 MESURES)		RESP. / COLL.
1.	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation aux défis que comporte la diversité sexuelle et de genre, incluant les thérapies de conversion	BLCHT
2.	Faciliter l'accès aux artistes LGBTQ+ à la diffusion artistique	MCC
3.	Élaborer et mettre en œuvre une formation sur la diversité sexuelle et de genre à l'intention du milieu culturel	MCC
4.	Assurer la prise en compte de l'homophobie et de la transphobie dans la révision et le développement d'outils de sensibilisation pour le réseau du loisir et du sport	MEQ / MES
5.	Sensibiliser le personnel des organismes communautaires Famille et des services de garde éducatifs à l'enfance à la réalité des familles issues de la diversité sexuelle et de genre	MFA
6.	Rendre accessibles sur les sites Québec.ca et msss.qc.ca de l'information et des outils relatifs à la diversité sexuelle et de genre dans une perspective de promotion de la santé et du bien-être de la population, et en particulier des jeunes	MSSS / MEQ et MES
7.	Sensibiliser les partenaires de l'industrie touristique aux réalités et aux préoccupations des personnes LGBTQ+ en contexte touristique	MTO
8.	Sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux de la lutte contre l'homophobie et la transphobie	MAMH / BLCHT
9.	Mettre sur pied un groupe de travail sur les violences et les discours homophobes et transphobes	BLCHT

ORIENTATION 2 – RESPECT ET EXERCICE DES DROITS (7 MESURES)		RESP. / COLL.
10.	Concevoir des outils de formation interactifs illustrant des scénarios en lien avec les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre	CDPDJ / CNEST
11.	Créer des outils d'information sur les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre adaptés aux réalités des établissements de détention	CDPDJ / MSP et MSSS
12.	Sensibiliser la population afin de la soutenir dans la reconnaissance du harcèlement au travail, notamment envers les personnes LGBTQ+, et ainsi lui permettre de mieux réagir	CNEST / CDPDJ
13.	Soutenir les employeurs, les travailleuses et les travailleurs présents dans les milieux de travail syndiqués et non syndiqués dans la prévention des violences et du harcèlement	CNEST
14.	Former les acteurs du milieu sociojudiciaire sur les droits et les réalités des personnes LGBTQ+	MJQ / CDPDJ
15.	Développer un outil de sensibilisation pour défendre les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre en situation d'itinérance à l'usage des ressources d'hébergement	MSSS / BLCHT
16.	Propulser les voix francophones LGBTQ+ sur la scène internationale	MRIF

ORIENTATION 3 – RENFORCEMENT DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET DES RÉSEAUX DE SOUTIEN AUX PERSONNES LGBTQ+ (11 MESURES)		RESP. / COLL.
17.	Sensibiliser à la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur et dans la société	MES / BLCHT
18.	Appuyer la participation des instances locales et régionales aux efforts de lutte contre l'homophobie et la transphobie	BLCHT / SCF
19.	Soutenir les organismes communautaires engagés à favoriser l'inclusion et le respect des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre	BLCHT / MESS et MSSS
20.	Créer et promouvoir un répertoire Web des ressources et des outils développés dans le cadre du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie	BLCHT
21.	Former le personnel intervenant d'organismes partenaires du MIFI sur les meilleures pratiques d'intervention auprès des personnes LGBTQ+ immigrantes	MIFI
22.	Soutenir financièrement la réalisation de projets et d'initiatives visant à reconnaître, à accompagner et à soutenir les personnes âgées de la diversité sexuelle et de genre dans le cadre du programme Québec ami des aînés (QADA)	MSSS
23.	Appuyer le développement d'initiatives pour les personnes autochtones issues de la diversité sexuelle et de genre	BLCHT / SCF et SRPNI
24.	Publier un outil à l'intention des PME sur la gestion de la diversité, incluant la gestion de la diversité sexuelle et de genre	MESS
25.	Sensibiliser les ordres professionnels aux difficultés d'accès à du personnel professionnel adéquatement formé aux réalités LGBTQ+	OPQ
26.	Soutenir les partenariats entre les organismes du Québec et ceux d'ailleurs au Canada, qui visent à rendre la francophonie canadienne plus inclusive envers la diversité sexuelle et de genre	SQRC
27.	Créer un Prix gouvernemental LGBTQ+	BLCHT

ORIENTATION 4 – ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET ADAPTATION DE CEUX-CI (9 MESURES)		RESP. / COLL.
28.	Former les personnes qui interviennent auprès des jeunes en contexte scolaire, sportif et extrascolaire pour promouvoir l'inclusion sociale, prévenir les violences et intervenir adéquatement dans de telles situations	MEQ / MSSS
29.	Soutenir, bonifier et promouvoir la sensibilisation du personnel et des équipes d'intervention des milieux de la santé et des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires	BLCHT / MSSS
30.	Former et sensibiliser à la diversité sexuelle et de genre tout le personnel du Bureau du coroner en contact avec le public	MSP
31.	Réaliser un étalonnage des bonnes pratiques en matière d'intégration en emploi des différentes communautés au sein des services municipaux de sécurité incendie	MSP
32.	Consolider la prise en compte des difficultés et défis liés à la diversité sexuelle et de genre à l'École nationale de police du Québec (ENPQ)	MSP
33.	Former le personnel de la Sûreté du Québec sur les réalités des personnes LGBTQ+	MSP
34.	Mettre en place un projet de démonstration sur la pair-aidance pour accompagner les jeunes qui sont victimes d'homophobie et de transphobie dans leur milieu familial ou de vie	MSSS / MSP, BLCHT, MESS, SAJ, MFA et MEQ
35.	Outils les personnes intervenantes sur les bonnes pratiques psychosociales adaptées aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre	MSSS / MES
36.	Intégrer de l'information sur les thérapies de conversion dans les communications et les formations destinées aux personnes intervenantes du milieu de la santé et des services sociaux	MSSS / BLCHT

ORIENTATION 5 – RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE ET DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS (8 MESURES)		RESP. / COLL.
37.	Documenter les réalités des artistes de la diversité sexuelle et de genre pour mieux intervenir dans leurs différents secteurs d'activités	MCC / BLCHT
38.	Appuyer, diffuser et mobiliser la recherche sur les réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre, incluant les thérapies de conversion	BLCHT
39.	Améliorer la connaissance des conditions de vie, de santé et de bien-être des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre	MESS / MTRAV, BLCHT et MSSS
40.	Soutenir financièrement la réalisation d'une recherche sur les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées LGBTQ+	OPHQ / BLCHT
41.	Documenter les spécificités dont doivent tenir compte les interventions de prévention et de réduction des méfaits liés à l'usage de substances psychoactives auprès des personnes de la diversité sexuelle et de genre	MSSS
42.	Diffuser des articles scientifiques sur le rôle des familles dans le phénomène des thérapies de conversion	MFA / BLCHT
43.	Actualiser et diffuser les connaissances sur les familles LGBTQ+	MFA / BLCHT
44.	Diffuser des statistiques sur les crimes motivés par la haine de la diversité de genre dans la publication « Criminalité au Québec – Principales tendances »	MSP

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec

